

Registre paroissial de Soyhières – Acte de baptême 1855

*Maria
Veronica
Fleury*

Anno Domini millesimo octingentesimo quinquagesimo quinto die vero vigesima quinta mensis martii
ego H. Koller, Parochus ecclesiae sancti Stephani
loci Soyhières, Ditionis bernensis, baptizavi infantem
hujusdem mensis vigesima prima natam ex Parentibus
legitimis Stephano Fleury, Ludimagistro et Theresia
Fleury ex Soyhières, cui impositum est nomen
Maria Veronica. Patrimi fuerunt Stephanus
Wannier, filius Josephi et Veronica Fleury, ambo
ex Soyhières.

H. Koller

Transcription latine

Anno Domini millesimo octingentesimo quinquagesimo quinto die vero vigesima quinta mensis martii, ego H. Koller, Parochus ecclesiae sancti Stephani loci Soyhières, ditionis bernensis, baptizavi infantem hujusdem mensis vigesima prima natam ex parentibus legitimis Stephano Fleury, ludimagistro et Theresia Fleury ex Soyhières, cui impositum est nomen Maria Veronica. Patrimi fuerunt Stephanus Wannier, filius Josephi et Veronica Fleury, ambo ex Soyhières
H. Koller, Parochus

Traduction

L'année du Seigneur mil huit cent cinquante-cinq le vingt-cinq du mois de mars, moi H. Koller, curé de l'église saint Etienne de Soyhières, canton de Berne, j'ai baptisé un enfant né le même mois le vingt-et-un des parents légitimes Etienne Fleury, maître, et Thérèse Fleury de Soyhières, auquel est donné le nom de Marie Véronique. Le parrain est Etienne Wannier, fils de Joseph, et la marraine Véronique Fleury, tous deux de Soyhières.
H. Koller, curé

Registre paroissial de Courroux - 1843 Acte de naissance en français pour anabaptiste

*Nicolas
Amstutz*

L'an mil huit cent quarante trois le septième jour de Mai
Abraham Amstutz, anabaptiste bourgeois de Sigriswil District de
Lun, Canton de Berne et domicilié dans la commune et
Paroisse de Courroux, s'est présenté devant moi et m'a déclaré
qu'il lui étoit né un fils, le dit jour, au quel on a donné
le nom de Nicolas, de son épouse Catherine née Liechti, ori-
ginaire de Briglen, District de Konolfingen, également Canton
de Berne; ce que sur sa déclaration, j'atteste, comme chargé
de la tenue des Registres de la Paroisse.

P. Bourquard